



Succession attestation immobilier+ acte de partage

Par Lala233

Bonjour à toutes et à tous.

Je me pose une question qui est la suivante :

L'attestation immobilière est elle obligatoire ? Sachant que juste après avoir réglé la succession il y aura un partage ?

Merci de vos réponses

Par john12

Bonjour,

Pour le cas où vous ne l'auriez pas vu, voici un article qui devrait répondre à votre interrogation.

<https://pierreredoutey.fr/2021/07/22/pourquoi-une-attestation-immobiliere-notariee-apres-deces/>

Cordialement